



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
16.09.2010

Date de la convocation des conseillers:
16.09.2010

point de l'ordre du jour :

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 24 septembre 2010

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Maroldt, Roller, Huss, Jaerling, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Spautz, échevine, Snel, Hannen, Knaff. Becker, conseillers communaux

COMMISSARIAT DE DISTRICT

28 SEP. 2010

Luxembourg

Le Conseil Communal;

Objet: 5^e Avenant à la convention du 1^{er} avril 2007 entre la Ville et la « Kulturfabrik » asbl

Vu la convention signée en date du 1^{er} avril 2007 entre l'Etat luxembourgeois, l'association sans but lucratif « Kulturfabrik » et la Ville d'Esch-sur-Alzette ;

Vu l'avenant à cette convention signé en date du 9 août 2010 entre l'Etat luxembourgeois, l'association sans but lucratif « Kulturfabrik » et la Ville d'Esch-sur-Alzette relative à une aide supplémentaire de € 90.000.- accordée par la Ville d'Esch-sur-Alzette ;

Vu les conditions et prestations fixées dans le contrat ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuvé
à l'unanimité**

l'avenant du 9 août 2010 à la convention du 1^{er} avril 2007 signé entre l'Etat luxembourgeois, l'association sans but lucratif « Kulturfabrik » et la Ville d'Esch-sur-Alzette.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 24.09.2010
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre

N° 57/101 CAC

Vu et approuvé

Luxembourg, le 08.10.10

Pour le Ministre de l'Intérieur et
à la Grande Région,
p.s.d.

COMMISSARIAT DE DISTRICT
11 OCT. 2010
Luxembourg

T. J. M.